



Collège les Dauphins
595 Route de La Bourbre
38110 SAINT JEAN DE SOUDAIN
Tél. : 04 74 97 59 43
Fax : 04 74 97 38 08
Ce.0382621T@ac-grenoble.fr

**INFORMATIONS IMPORTANTES
FIN D'ANNEE**

Parents élèves de 5^{ème} et 4^{ème}

Le 04 Juin 2024

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-dessous des informations importantes concernant la fin de l'année.

Calendrier de fin d'année

- **Mercredi 19/06 matin : épreuve orale du brevet des collèges pour les 3èmes.** Les élèves des classes de 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème} sont libérés.
- **Judi 27 juin : restitution des manuels** Chaque élève devra rapporter ses propres manuels au complet et découvrir chaque manuel (*si la couverture est abîmée uniquement*)
- **Vendredi 28/06 : le collège sera fermé.** Accueil des futurs 6^{ème} et préparation des salles pour le Brevet
- **Lundi 1^{er} juillet et mardi 02/07 : Epreuves du DNB.** Les élèves des classes de 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème} sont libérés.
- **Mercredi 03/07 :** le collège sera fermé (constitution des classes)
- **Judi 04/07 et vendredi 05/07 :** les élèves seront accueillis par la Vie scolaire de 08 h 30 à 15 h 50 (Bus à 16 h) pour ceux qui le souhaitent. ATTENTION : l'accueil le 05/07 se fera jusqu'à midi.

⚠ **Coupon d'inscription ci-joint à compléter impérativement** par tous les élèves et à remettre au **Professeur Principal au plus tard le jeudi 20/06**.
Les règles de facturation de la demi-pension sont fixées par le département et fonctionnent sous forme de forfait trimestriel jusqu'à la date officielle des vacances scolaires soit le **vendredi 05/07/2023 au soir**. Ainsi, aucune remise d'ordre ne sera effectuée si votre enfant n'est pas présent au collège jusqu'au 05/07/2023, à l'exception des 3 jours (28 juin, 1^{er} et 02/07).

Conseils de classe et ORIENTATION

Les Conseils de classe auront lieu du 13/06 au 25/06.

ATTENTION les conseils de classe ne correspondent pas à la fin des programmes et activités pédagogiques.

Bien-vivre ensemble

Les élèves doivent jusqu'à la fin de l'année avoir un **comportement permettant de bien-vivre et travailler ensemble**.
- **Tenue vestimentaire correcte et adaptée à un lieu d'enseignement :** « haut » couvrant le ventre, short de bain interdit, chaussures tenant aux pieds (tong, claquettes interdites)
- Présence au collège, travail effectué, écoute attentive en classe, respect des adultes... doivent être irréprochables. Le Règlement Intérieur s'applique jusqu'au 05/07.

Réinscription

⚠ La réinscription se fera en ligne **du 10 juin au 28 juin**.
La procédure sera distribuée aux élèves le 10 juin.

La réinscription en tant que demi-pensionnaire reste soumise à la régularisation complète des factures de l'année 2023-2024 et éventuelles créances antérieures, auprès du service gestion.
Attention : certains documents seront à remplir et à rendre en vie scolaire pour le 28 juin dernier délai.

Composition de classe :

Il est important que les élèves apprennent à s'adapter à leur environnement au fur et à mesure qu'ils grandissent. Et donc laisser faire le hasard est une bonne chose pour les interactions sociales présentes et à venir. Les compositions de classe sont de la responsabilité des professeurs et de la Vie scolaire. Aussi, aucune demande émanant des familles ne sera prise en compte.

Projets pédagogiques 2024.2025 : En raison d'un changement de logiciel comptable (décidé par le ministère) en janvier 2025, les voyages scolaires proposés aux élèves de 3^{ème} et 4^{ème} ne pourront être organisés pour l'année 2024.2025.

Néanmoins, les multiples autres projets tels que le séjour en Chartreuse pour les 6èmes en septembre, les sorties et autres activités pédagogiques seront mises en place durant l'année en fonction des financements du département et des engagements des enseignants.

Nous souhaitons une belle fin d'année à tous nos élèves de 5^{ème} et de 4^{ème}.

L'équipe de direction

✂ **Coupon réservé aux élèves de 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème} à remettre impérativement par tous les élèves au professeur Principal qui transmettra à la Vie scolaire au plus tard le 20 juin**

Nom (s) : prénom (s) :

Responsable (s) de l'élève :inscrit en classe.....

Nous constatons chaque année, que de nombreux élèves sont absents la semaine de juillet sans que nous ayons la possibilité matérielle et humaine d'appeler toutes les familles. Ainsi, afin de pouvoir réagir rapidement sur des absences « non autorisées » par les parents, je vous demanderai de renseigner le coupon suivant.

Mon enfant sera présent au collège le : (entourez les jours de présence)

04 juillet : 8h30 à 15h50

05 juillet : 8h30 à 12h

Mon enfant ne sera pas présent au collège les 04 et 05 juillet

Fait à Le.....

Signature du (ou des) responsable (s) légal (aux) :